



**HAL**  
open science

# Mieux comprendre les inégalités de patrimoine entre hommes et femmes

Anna Egea

► **To cite this version:**

Anna Egea. Mieux comprendre les inégalités de patrimoine entre hommes et femmes. 2015. hal-01763395

**HAL Id: hal-01763395**

**<https://hal.science/hal-01763395>**

Submitted on 11 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Mieux comprendre les inégalités de patrimoine entre hommes et femmes

d'après Carole Bonnet<sup>1</sup>, Alice Keogh<sup>2</sup> et Benoît Rapoport<sup>3</sup>,  
« Quels facteurs pour expliquer les écarts de patrimoine entre hommes et femmes en France ? » paru dans *Economie et Statistique*, décembre 2014, n°472-473, p. 101-123.

*Comment accumule-t-on du patrimoine tout au long de sa vie ? Qu'est-ce qui favorise ou freine l'enrichissement individuel ? Comme le patrimoine est souvent mis en commun au sein du ménage, ces mécanismes sont peu connus. Pour la première fois, les patrimoines des ménages français sont examinés au niveau individuel afin de mesurer et analyser les écarts entre hommes et femmes.*

Le patrimoine se constitue dans la durée par l'accumulation de biens, de titres financiers, d'actifs immobiliers ou d'autres formes d'épargne. Lorsqu'on analyse des données par ménage, comme celles des enquêtes Patrimoine de l'Insee, il n'est pas facile d'identifier les mécanismes qui favorisent l'enrichissement d'un individu.

Pour dépasser cette difficulté, Carole Bonnet, Alice Keogh et Benoît Rapoport ont calculé, à partir des enquêtes Patrimoine 2003-2004 et 2009-2010<sup>4</sup>, les niveaux de patrimoine par individu. Ce travail d'individualisation a montré que le patrimoine global des hommes est plus élevé que celui des femmes d'environ 15 %. Si l'on regarde seulement le patrimoine financier, l'écart atteint 37 %, mais la situation est plus équilibrée pour le patrimoine immobilier, probablement parce que l'achat en commun à parts égales est fréquent parmi les couples mariés.

Comprendre d'où viennent ces inégalités de patrimoine entre hommes et femmes et quels facteurs, outre la situation professionnelle ou familiale, sont à l'œuvre, permettra d'ouvrir la voie à d'autres travaux afin de mieux les expliquer.

<sup>1</sup> Ined et Drees.

<sup>2</sup> Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Drees (au moment de la rédaction de l'article).

<sup>3</sup> Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre d'économie de la Sorbonne et Ined.

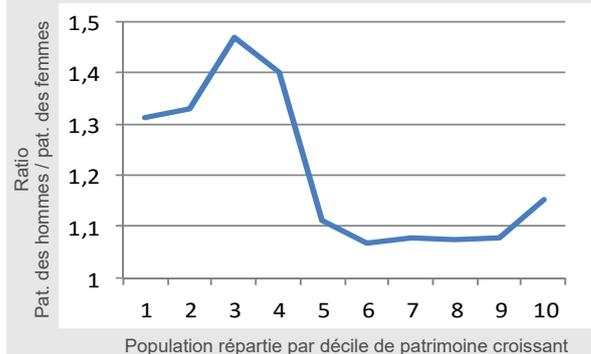
<sup>4</sup> Pour en savoir plus : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-enquete-patrimoine.htm>

La comparaison d'hommes et de femmes ayant la même position dans leurs distributions de patrimoine respectives montre que les hommes ont un patrimoine supérieur à celui des femmes quel que soit le niveau considéré (cf. figure ci-contre).

Ces écarts sont, en proportion, plus marqués en bas de la distribution, c'est-à-dire parmi les plus pauvres. Ils sont également plus élevés pour les plus riches qu'au milieu de la distribution.

Pour comprendre d'où proviennent ces écarts, il faut se demander ce qui favorise la constitution d'un patrimoine. La situation d'emploi, le niveau de salaire, la catégorie socio-professionnelle et les diplômes déterminent les revenus et la capacité à épargner, ainsi que l'accès à certaines formes d'épargne. L'histoire familiale, par les héritages et donations, ainsi que certaines caractéristiques démographiques comme l'âge, le nombre d'enfants et le statut matrimonial peuvent aussi contribuer ou freiner la constitution d'un patrimoine. **Les auteurs cherchent à identifier, grâce aux données de l'enquête Patrimoine, le rôle de chacune de ces caractéristiques dans la constitution du patrimoine des individus.**

Écarts de patrimoine entre hommes et femmes selon leur place dans la distribution des patrimoines



Le patrimoine moyen des 10 % d'hommes les moins riches représente 1,32 fois le patrimoine moyen des 10 % de femmes les moins riches.

Parmi les 10 % les plus riches (10<sup>e</sup> décile), l'écart est moins élevé (1,15) mais il se rapporte à des niveaux de patrimoine bien supérieurs.

Source : Enquête patrimoine 2010, Insee. Calculs des auteurs.

## Comment identifier la source des inégalités ?

La méthode « de décomposition » proposée par DiNardo, Fortin et Lemieux<sup>5</sup> permet de mesurer successivement l'effet de différents facteurs sur les écarts de patrimoine entre hommes et femmes. Elle a l'avantage de pouvoir être appliquée à différents niveaux de la distribution des patrimoines, ce qui la distingue des méthodes fréquemment utilisées qui se concentrent sur ce qui se passe à la moyenne. On peut donc voir si l'effet d'une caractéristique existe à tous les niveaux ou si son rôle est limité à certains niveaux de patrimoine.

Pour mettre en œuvre cette méthode, on construit un jeu de pondérations de sorte que les caractéristiques d'un groupe (les hommes) soient distribuées comme dans l'autre groupe (les femmes). Par exemple, on peut pondérer l'échantillon des hommes pour qu'ils aient la même distribution de salaire que les femmes.

L'écart entre la distribution de patrimoine contrefactuelle et les patrimoines réels des hommes permet de mesurer l'impact de la répartition d'une caractéristique ou d'un groupe de caractéristiques sur le patrimoine. Inversement, en comparant cette distribution contrefactuelle avec la distribution réelle des patrimoines des femmes, on compare deux échantillons ayant la même répartition de la caractéristique testée. S'il existe malgré cela un écart de patrimoine, cela montre que d'autres déterminants sont à l'œuvre.

<sup>5</sup> DiNardo J., Fortin N. et Lemieux T. (1996), « Labour market institutions and the distribution of wages, 1973-1992: a semi-parametric approach », *Econometrica*, vol.64.

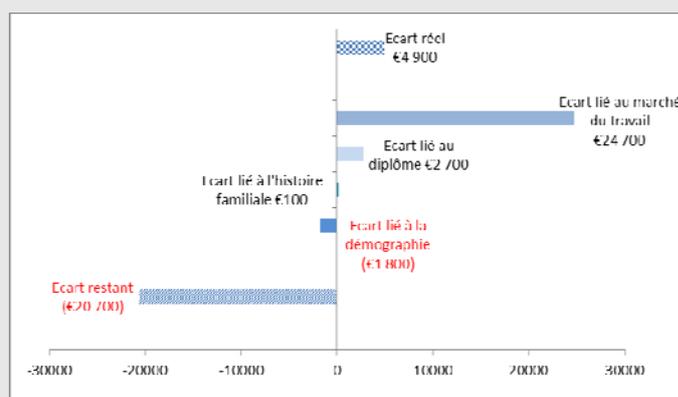
## Le rôle des trajectoires professionnelles

On mesure successivement l'effet de chaque groupe de caractéristiques disponible dans l'enquête : la carrière professionnelle, les diplômes, l'histoire familiale et la démographie. On compare ces résultats avec la situation réelle, où les patrimoines médians sont estimés à 95 400 € pour les hommes et 90 500 € pour les femmes<sup>6</sup>.

Si les hommes et les femmes ne différaient que par leurs revenus et leur position sur le marché du travail, l'écart s'élèverait à 24 700 € en faveur des hommes car ils ont, dans l'ensemble, une meilleure situation d'emploi. L'écart atteindrait 27 400 € si l'on y ajoutait l'effet des différences de diplômes.

En comparaison, l'écart de médiane ne serait que de 1 800 €, et cette fois en faveur des femmes, si hommes et femmes ne différaient que par l'âge, le nombre d'enfants ou encore le statut matrimonial.

**Comparaison des écarts de patrimoine médians imputables aux facteurs disponibles dans l'enquête Patrimoine 2010**



Les écarts positifs (respectivement négatifs) sont favorables aux hommes (aux femmes).

L'enquête permet de montrer que les différences de distribution de ces caractéristiques conduisent à un écart de patrimoine médian total de 25 600 € en faveur des hommes. Pourtant les écarts de patrimoine médians réels révélés par l'enquête ne sont que de 4 900 €. Cette analyse de l'effet des caractéristiques disponibles dans l'enquête ne suffit donc pas à expliquer les écarts de patrimoine entre hommes et femmes.

## D'autres facteurs d'inégalités ?

**On peut envisager, tout d'abord, que d'autres facteurs que ceux décrits dans l'enquête Patrimoine créent des écarts en faveur des femmes.** Typiquement, pour les couples mariés qui représentent une part importante de l'échantillon, les caractéristiques de chaque conjoint ainsi que les choix de mise en commun des biens peuvent avoir des conséquences sur le patrimoine. Or l'enquête ne permet pas de les observer directement. Des différences de comportement non décrites dans l'enquête pourraient aussi avoir un impact sur la constitution du patrimoine. Par exemple hommes et femmes peuvent avoir des préférences différentes en matière de risque, ou par anticipation d'une retraite plus ou moins longue selon leur espérance de vie (plus longue pour les femmes).

**On peut supposer, par ailleurs, qu'une caractéristique peut agir différemment entre hommes et femmes même si elle est répartie de manière identique.** Par exemple un diplôme plus élevé n'a pas nécessairement le même effet global sur le patrimoine des hommes que sur celui des femmes. Un même niveau de revenu ne se traduit pas non plus forcément par un même niveau de patrimoine si hommes et femmes n'arbitrent pas de la même manière entre consommation et épargne.

<sup>6</sup> Ces chiffres correspondent aux patrimoines médians estimés et diffèrent légèrement des patrimoines médians observés figurant dans l'article.

## Mieux comprendre ces écarts pour pouvoir les réduire

La comparaison des distributions réelles de patrimoine montre des écarts favorables aux hommes à tous les niveaux. L'effet de certaines caractéristiques favorables aux femmes ne compense donc pas, dans l'ensemble, l'impact des inégalités de niveau d'éducation et sur le marché du travail.

Étant donné l'effet déterminant des caractéristiques liées au travail, **le principal levier pour réduire les écarts de patrimoine est donc de permettre aux femmes d'obtenir des salaires plus élevés** en agissant sur leur participation au marché du travail, en particulier sur la durée d'emploi, le choix des secteurs d'activité, l'accès à des postes à responsabilité, les discriminations, etc.

**Il est également nécessaire d'identifier précisément les facteurs qui, comme les caractéristiques démographiques, jouent en leur faveur.** Si d'autres travaux ont mis en évidence des différences d'altruisme entre hommes et femmes, leur lien avec les comportements d'épargne, donc leur effet sur le patrimoine, n'a pas encore été établi. Les données du module principal de l'enquête Patrimoine ne permettent pas d'éclairer cette question. Un autre module consacré à l'aversion pour le risque pourrait être exploité pour comprendre le rôle de cette caractéristique dans les écarts de patrimoine. Bien qu'il ne couvre qu'un tiers de l'échantillon total décrit dans l'enquête, son analyse devrait d'ores et déjà permettre de mieux comprendre les différences dans les choix de portefeuille et les comportements d'épargne.

**La principale piste à explorer concerne les transferts de revenus au sein du couple, la vie maritale pouvant favoriser celui des deux conjoints dont les caractéristiques sont les moins favorables à l'accumulation de patrimoine.** De précédents travaux ont montré qu'en moyenne, les femmes sont plus souvent en couple avec des hommes ayant des caractéristiques identiques ou plus favorables<sup>7</sup>. Les stratégies matrimoniales sont donc susceptibles de favoriser le niveau de patrimoine des femmes et de réduire les inégalités entre hommes et femmes, selon l'ampleur des transferts (des biens, des revenus, etc.) au sein du couple. Ce sera l'objet d'une étude plus approfondie s'appuyant sur la comparaison des patrimoines des couples mariés et des couples cohabitants à partir de l'enquête Patrimoine. Les prochaines enquêtes suivront les mêmes ménages pendant 9 ans, ce qui permettra également d'étudier la progression du patrimoine en fonction de l'évolution du statut marital dans le temps.

<sup>7</sup> Mélanie Vanderschelden (2006), « Position sociale et choix du conjoint : des différences marquées entre hommes et femmes », *Données sociales - La société française*, Insee.

### POUR ALLER PLUS LOIN

- **En savoir plus sur les inégalités de patrimoine hommes/femmes :**
  - ⇒ C. Deere et C. Doss (2006), « The gender asset gap: What do we know and why does it matter? », *Feminist Economics*, 12 (1-2), p.1-50. ([consulter](#))
  - ⇒ S. Ponthieux et D. Meurs (2015), « Gender inequality » dans A.B. Atkinson et F. Bourguignon (dir.), *Handbook of Income Distribution SET vols. 2A-2B*, Elsevier. ([consulter un extrait](#))
- **D'autres résultats et analyses autour de l'enquête Patrimoine 2009-2010 :**
  - ⇒ Principaux résultats concernant le patrimoine des ménages dans *Insee Première* ([consulter](#))
  - ⇒ Numéro spécial d'*Economie et statistique* consacré au patrimoine des ménages n°472-473([sommaire](#))